



ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS EN 2nde

Une fois affecté par l'Inspecteur d'Académie, il est possible, à l'inscription, de demander une section Européenne et/ou une LV3 dans la limite des places offertes.

Enseignements communs obligatoires

Horaire hebdomadaire

Français	4 h 00
Histoire et Géographie	3 h 00
Langue Vivante 1 (LV1) et Langue Vivante 2 (LV2)	5 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique - Chimie	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre - SVT	1 h 30
Éducation Physique et Sportive - EPS	2 h 00
Éducation Civique, Juridique et Sociale - ECJS	30 min
Accompagnement Personnalisé - AP	2 h 00
Sous-total enseignements communs	25 h 30

Un 1^{er} enseignement d'exploration obligatoire est à choisir parmi :

Sciences Économiques et Sociales - SES	1 h 30
Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion - PFEG	1 h 30

Pour des raisons de plages horaires et d'élaboration d'emploi du temps

les sections Bachibac et Internationale Britannique sont incompatibles avec l'option PFEG.

Un 2nd enseignement d'exploration obligatoire est à choisir parmi :

Informatique et Création Numérique - ICN	1 h 30
Littérature et Société - LITSO	1 h 30
Méthodes et Pratiques Scientifiques - MPS	1 h 30
Sciences et Laboratoire - SL	1 h 30
Langue Vivante 3 (LV3) parmi les 7 proposées	3 h 00
Latin (si débuté au collège)	3 h 00

Sous-total pour les 2 enseignements d'exploration

3 h 00 ou 4 h 30

Pour des raisons de plages horaires et d'élaboration d'emploi du temps

il n'est pas possible de cumuler SES et PFEG, ni de cumuler PFEG et une LV3.

Horaires supplémentaires des sections spécifiques

Section Européenne Anglais LV1 - Allemand LV1 - Espagnol LV2	2 h 00 ou 2 h 30
Section Bachibac (Littérature 2 h - Histoire et Géographie 4 h)	6 h 00
Section Internationale Britannique (Littérature 4 h - Histoire et Géographie 2 h)	6 h 00

Éventuellement, une option facultative et une seule peut être choisie parmi :

Arts Plastiques	3 h 00
LV3 (si aucune LV3 n'est choisie en 2 ^{ème} enseignement d'exploration)	3 h 00
Latin (si non choisi en enseignement d'exploration et débuté au collège)	3 h 00

Toute demande formulée lors de l'inscription vaut engagement pour l'année scolaire complète.